10 c. le Numéro. HORS LA CHARITÉ PAS DE SALUT 15 Juin 1868. -- N° 9.

LE SPIRITISME A LYON

Les communications entre le monde spirite et le monde corporel sont dans la nature des choses, et ne constituent aucun fait surnaturel, c'est pourquoi on en trouve la trace chez tous les peuples et à toutes les époques; aujourd'hui elles sont générales et patentes pour tout le monde.

PARAIT DEUX FOIS PAR MOIS

Les Esprits annoncent que les temps marqués par la Providence pour une manifestation universelle sont arrivés, et qu'étant les ministres de Dieu et les agents de sa volonté, leur mission est d'instruire et d'éclairer les hommes en ouvrant une nouvelle ère pour la régénération de l'humanité.

EN VENTE
CHEZ LES LIBRAIRES DE LYON
Le Dépôt du journal est chez M. ROUSSET,
Cours Lafayette, 80.

L'excédant des frais sera versé à la caisse de la Société de Secours fraternels spirites.

Pour tout ce qui regarde la Rédaction écrire franco
RUE TUPIN, 31, LYON.

Abonnements
pour Lyon et les départements
UN AN : 4 FR.

SOMMAIRE

AVIS.

En date du 3 juin 1868, M. le Sénateur Préfet du Rhône a autorisé la vente sur la voie publique, par les marchands de journaux stationnaires ou permissionnés, du journal le SPIRITISME A LYON.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les numéros parus jusqu'à ce jour.

DOCTRINE

—

Réincarnation (Suite).

Nous allons remonter aux époques anciennes et prouver par les textes bibliques (tels qu'on nous les a conservés) que la croyance de la réincarnation a existé depuis que les hommes ont commencé à penser au but de leur vie, et qu'elle s'est encore conservée à travers les siècles jusqu'à nos jours; que cette foi a été professée par des hommes les plus éminemment intelligents.

Job.

Mais quand l'homme est mort *une fois*, que son corps, séparé de son esprit, est consumé, que devient-il? L'homme étant mort *une fois*, pourrait-il bien *revivre de nouveau?* Dans cette guerre où je me trouve tous les jours de ma vie, j'attends que mon changement arrive. (Job, Chap. XIV, v. 10 et 14. Traduction de Le Maistre de Sacy.)

Quand l'homme meurt, il perd toute sa force, il expire, puis où est-il? — Si l'homme meurt, revivra-t-il? Attendrai-je tous les jours de mon combat, jusqu'à ce qu'il m'arrive quelque changement? (Id., Traduction protestante d'Osterwald.)

Quand l'homme est mort, il vit toujours; et finissant les jours de *mon existence terrestre*, j'attendrai, car j'y reviendrai de nouveau. (Id. Version de l'Eglise grecque.)

Le principe de la pluralité des existences est clairement exprimé dans ces trois versions. On ne peut supposer que Job ait voulu parler de la régénération par l'eau du baptême, qu'il ne connaissait certainement pas, comme les chrétiens veulent l'entendre des paroles de Jésus à Nicodème : « L'homme étant mort *une fois* pourrait-il bien *revivre de nouveau?* » L'idée de mourir une fois et de revivre, implique celle de mourir et de revivre plusieurs fois. La version de l'Eglise grecque est encore plus explicite, si c'est possible : « En finissant les jours de mon *existence terrestre*, j'attendrai, car j'y reviendrai; » c'est-à-dire, je reviendrai à l'existence terrestre. Ceci est aussi clair que si quelqu'un disait : « Je sors de ma maison, mais j'y reviendrai. »

« Dans cette guerre où je me trouve tous les jours de ma vie, *j'attends* que mon changement arrive. » Job veut évidemment parler de la lutte qu'il soutient contre les misères de la vie; il attend son changement, c'est-à-dire il se résigne. Dans la version grecque, *j'attendrai* semble plutôt s'appliquer à la nouvelle existence : « Lorsque mon existence sera finie, *j'attendrai*, car j'y reviendrai; » Job semble se placer, après sa mort, dans l'intervalle qui sépare une existence de l'autre, et dire que là il attendra son retour.

Les Egyptiens.

On sait que les Egyptiens, si soigneux pour embaumer leurs morts afin de les garantir de putréfaction, ne le faisaient que pour prolonger la durée du corps, afin que l'âme, qu'ils supposaient y être liée, fût conservée et ne passât pas sitôt à d'autres vies par sa réincarnation dans d'autres corps; tandis qu'au contraire les Romains brûlaient les cadavres afin que l'âme reprît plus tôt sa liberté, et rentrât dans la nature en revivant avec un nouveau corps. Ces usages, quoique différents, sont une preuve irrécusable de la croyance de ces peuples à la transmigration et à la réincarnation des âmes.

Platon.

Nous extrayons du *Livre des Lois*, par Platon, le passage suivant :

« Tous les êtres intelligents sont sujets à divers changements dont le principe est en eux-mêmes. Ceux dont les mœurs n'éprouvent que des changements légers, éprouvent aussi des déplacements peu considérables, et sont toujours sur une surface à peu près égale. Pour ceux dont le caractère change davantage et devient plus méchant, ils sont précipités dans les profondeurs, et dans ces demeures souterraines appelées du nom d'enfer et d'autres noms semblables; sans cesse ils sont troublés par des frayeurs et des songes funestes pendant la vie et après qu'ils sont séparés de leur corps. Et lorsqu'une âme a fait des progrès marqués, soit dans le mal, soit dans le bien, par une volonté ferme et une conduite soutenue, si c'est dans le bien, et qu'elle se soit attachée à la divine vertu jusqu'à devenir en quelque sorte divine comme elle, alors elle reçoit de grandes distinctions, et du lieu qu'elle occupait elle passe dans un autre, demeure toute sainte et plus heureuse; si elle a vécu dans le vice, elle va habiter une demeure conforme à son état.

« Telle est, mon cher fils, qui te crois négligé des dieux, la justice des habitants de l'Olympe. Si l'on se perverti, on est transporté au séjour des âmes criminelles; si l'on change de bien en mieux, on va se joindre aux âmes saintes : en un mot, dans la vie et dans toutes les morts qu'on éprouve successivement, les semblables font à leurs semblables et en reçoivent tous les traitements qu'ils doivent naturellement en attendre. Ni toi, ni qui que ce soit, en quelque situation qu'il se trouve, ne pourra jamais se vanter de s'être soustrait à l'ordre établi par les dieux pour être observé plus inviolablement qu'aucun autre et qu'il faut infiniment respecter. Tu ne lui échapperas jamais, quand tu serais assez petit pour pénétrer dans les profondeurs de la terre, soit aux enfers, soit dans quelque autre demeure encore plus affreuse. Il en sera de même de ceux qui, par des impiétés ou par des méfaits, sont devenus grands de petits qu'ils étaient, et que tu as cru être passés de l'infamie dans le sein du bonheur; en conséquence de quoi tu t'es imaginé de voir dans leurs actions, comme dans un miroir, que les dieux ne se mêlent point des choses d'ici-bas; mais tu ne savais pas le tribut que ces hommes si heureux doivent un jour payer à l'ordre général. Et comment, jeune présomptueux, peux-tu te persuader que cette connaissance n'est pas nécessaire, puisque, faute de l'avoir, on ne pourra jamais se former un plan de vie, ni concevoir une idée juste de ce qui fait le bonheur ou le malheur? »

Nous trouvons des enseignements admirables dans ces pensées des disciples de Socrate, et nous ne saurions les laisser inaperçus :

D'abord, le principe de la peine du talion, qui peut être placé dans les attributs de la justice divine; la responsabilité morale de tout individu; condition essentielle de l'humanité, pour et par laquelle condition elle peut reconnaître la sagesse de Dieu; la foi en ce Dieu juste et bon, par les preuves qui nous sont données à tous en général et à chacun en particulier. La nécessité de se soumettre à la loi générale et l'impossibilité de s'y soustraire, enseignée à l'homme pour le soutenir dans la voie de la justice contre les tentations du vice, et le fanatisme outré de ceux qui croient tout obtenir par la foi sans les œuvres. Et, enfin, la proposition faite à l'homme de s'étudier soi-même afin de connaître le but de son existence et de se créer un avenir meilleur, qui dépend de lui seul.

Quelles idées sont plus rationnelles et plus consolantes? Osera-t-on leur comparer la croyance à un enfer éternel, où Dieu partial donne une si terrible idée de sa justice, et si peu de foi en sa bonté; où pour des fautes en rapport avec l'imperfection de notre être, il brise toutes nos espérances et nos moyens de réhabilitation, et donne à ceux de nos parents et de nos amis qui sont plus heureux que nous de voir nos douleurs avec satisfaction en vue de la justice de Dieu.

Ah! s'il était donné aux damnés de voir les élus jouir de leurs souffrances et en bénir Dieu, pourraient-ils regretter un séjour où l'amour s'efface devant la cruauté?

(*La suite au prochain numéro.*)

SAINT PAUL

PRÉCURSEUR DU SPIRITISME.

Nous soumettons à nos lecteurs les paroles suivantes de saint Paul, tirées de la première épître aux Corinthiens :

« Mais quelqu'un me dira : En quelle manière les morts ressusciteront-ils, et quel sera le corps dans lequel ils reviendront ? Insensés que vous êtes ! Ne voyez-vous pas que ce que vous semez ne reprend point de vie, s'il ne meurt auparavant ? Et quand vous semez, vous ne semez pas le corps de la plante qui doit naître, mais la graine seulement, comme du blé ou de quelque autre chose. Après quoi Dieu lui donne un corps tel qu'il lui plaît, et il donne à chaque semence le corps qui est propre à chaque plante. Toute chair n'est pas la même chair ; mais autre est la chair des hommes, autre la chair des bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons.

« Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres, mais les corps célestes ont un autre éclat que les corps terrestres. Le soleil a son éclat, qui diffère de l'éclat de la lune, comme l'éclat de la lune diffère de l'éclat des étoiles, et, entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre.

« Il en arrivera de même dans la résurrection des morts. Le corps, comme une semence, et maintenant mis en terre plein de corruption, ressuscitera incorruptible. Il est mis en terre tout difforme et il ressuscitera tout glorieux. Il est mis en terre privé de mouvement et il ressuscitera plein de vigueur. *Il est mis en terre comme un corps animal et il ressuscitera comme un corps spirituel. Comme il y a un corps animal, il y a un corps spirituel.*

« Je veux dire, mes frères, que *la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu*, et que la corruption ne possédera point cet héritage incorruptible. » (Saint Paul, 1re ép. aux Corinth., ch. XV, v, de 35 à 44 et 50.)

Que peut être ce corps *spirituel* qui n'est pas le corps animal, sinon le corps fluidique dont le spiritisme démontre l'existence, le Périsprit dont l'âme est revêtue après la mort ? A la mort du corps, l'Esprit entre dans le trouble ; il perd, pour un instant, la conscience de lui-même, puis il recouvre l'usage de ses facultés, il renaît à la vie intelligente, en un mot, *il ressuscite avec son corps spirituel.*

Le dernier paragraphe, relatif au jugement dernier, contredit positivement la doctrine de la résurrection de la chair, puisqu'il dit : « La chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu. » Les morts ne ressusciteront donc pas avec leur chair et leur sang, et n'auront pas besoin de rassembler leurs os dispersés, mais ils auront leur corps céleste qui n'est pas le corps animal. Si l'auteur du *Catéchisme philosophique* avait bien médité le sens de ces paroles, il aurait pu se dispenser de faire le savant calcul mathématique auquel il s'est livré, pour prouver que tous les hommes morts depuis Adam, ressuscitant en chair et en os, avec leur propre corps, pourraient parfaitement tenir dans la vallée de Josaphat, sans être trop gênés (1).

Saint Paul a donc posé en principe et en théorie ce qu'enseigne aujourd'hui le Spiritisme sur l'état de l'homme après la mort.

Mais saint Paul n'est pas le seul qui ait pressenti les vérités enseignées par le Spiritisme ; la Bible, les Evangiles, les Apôtres et les Pères de l'Eglise en sont remplis ; de sorte que condamner le Spiritisme c'est désavouer les autorités mêmes sur lesquelles s'appuie la religion. Attribuer tous ces enseignements au démon, c'est lancer le même anathème sur la plupart des auteurs sacrés. Le Spiritisme ne vient donc point détruire, mais, au contraire, rétablir toutes choses, c'est-à-dire restituer à chaque chose son véritable sens.

(*Extrait de la Revue spirite*).

(1) *Catéchisme philosophique*, par l'abbé de Feller, t. III, p. 83.

PENSÉES DE FRANKLIN

Nous reproduisons les pensées de Franklin que nous avons extraites de l'ouvrage de M. A. Renouard, intitulé : *Mélanges de morale, d'économie et de politique.*

Voici ce qu'écrivait Franklin à une de ses parentes, au sujet de la mort de son frère, le 23 février 1756 :

Sur la mort, la vie future et le progrès des âmes.

« C'est la volonté de Dieu que ces corps mortels soient laissés, lorsque l'âme va entrer dans la véritable vie. Notre condition sur la terre est comme à l'état d'embryon, comme une préparation à vivre ; et la naissance de l'homme n'est complète qu'à l'instant de la mort. Pourquoi donc gémir qu'il naisse parmi les immortels un être de plus, et qu'un nouveau membre soit admis dans leur société bienheureuse.

« Nous sommes des Esprits, que des corps nous soient prêtés tant qu'ils peuvent nous procurer du plaisir, nous aider à développer notre intelligence, ou à faire du bien aux compagnons de notre voyage sur la terre, c'est un acte de la bonté et de la bienveillance de Dieu. Quand ils deviennent inutiles pour nous rendre ces services ; quand, au lieu de plaisir, ils nous apportent la peine, quand, au lieu de nous servir d'aides, ils sont un fardeau et ne répondent plus aux vues dans lesquelles ils nous ont été donnés, c'est encore la bienveillance et la bonté divine qui ont pourvu au moyen de nous en délivrer. Ce moyen, c'est la mort. »

L'auteur ajoute quelques réflexions sur la vie actuelle, puis il compare la vie future à une partie de plaisir où tous nous devons nous rendre. Heureux ceux qui partent les premiers avec quelques provisions de bonnes actions ; « car nous ne pouvons pas, dit-il, commodément partir tous ensemble. Pourquoi, vous et moi, nous désolerions-nous de son départ, puisque nous devons bientôt le suivre et que nous savons où le trouver ? »

Sur la Miséricorde de Dieu.

(Extrait d'une lettre de Philadelphie, le 26 novembre 1788)

« Et quant au bonheur de l'autre vie, je ne saurais m'empêcher d'imaginer que toute cette multitude d'orthodoxes zélés de différentes sectes, qui, au dernier jour, accourront pour se voir damner les uns les autres, seront désappointés et obligés de se contenter de leur propre salut. »

Ainsi, Franklin était spirite, il croyait à l'immortalité de l'âme, à la vie future, à la réincarnation, à l'individualité de l'Esprit, à sa progression morale et intellectuelle, par son libre arbitre et par la toute-puissante bonté du Créateur. Il nie les peines éternelles parce qu'il les reconnaît très-judicieusement incompatibles avec la justice de Dieu. Il reconnaît que tout orthodoxe à ce sujet est dans l'erreur. La doctrine spirite ne vient que prouver par des faits à l'appui de ces paroles qu'elles sont des vérités positives placées dans l'ordre de la nature. Mais voyons, pour terminer l'analyse de la vie de Franklin, ce qu'il pensait du paradis des chrétiens :

La Porte du Paradis.

« Il y avait un officier, homme de bien, appelé Montrésor, qui était très-malade. Son curé, croyant qu'il allait mourir, lui conseilla de faire sa paix avec Dieu, afin d'être reçu en paradis. — Je n'ai pas beaucoup d'inquiétude à ce sujet, dit Montrésor, car j'ai eu, la nuit dernière, une vision qui m'a tout à fait tranquillisé. — Quelle vision avez-vous eue ? dit le bon prêtre. — J'étais, dit l'officier, à la porte du paradis, avec une foule de gens qui voulaient entrer, et saint Pierre demandait à chacun de quelle religion il était. L'un répondit : Je suis catholique romain. Eh bien ! dit saint Pierre, entrez et prenez votre place là, parmi les catholiques. Un autre dit qu'il était de l'église anglicane. Eh bien ! dit saint Pierre, entrez, placez-vous là, parmi les anglicans. Un autre dit qu'il était quaker : Entrez, dit saint Pierre, et prenez place parmi les quakers. Enfin, il me demanda de quelle religion j'étais. — Hélas ! répondis-je, malheureusement le pauvre Jacques Montrésor n'en a point. — C'est dommage, dit saint Pierre, je ne sais où vous placer ; mais entrez toujours, vous vous mettrez où vous pourrez. »

L'auteur connaissait donc les visions et les allégories qu'elles pouvaient nous donner, ainsi que les révélations qu'on peut en attendre. Celle-ci, vraie ou fausse, ne nous démontre-t-elle pas que tous les enfants de la terre ont droit à l'héritage paternel et sont égaux devant la loi du Maître.

Le Spiritisme vient élaborer toutes ces pensées et les réunir en une doctrine philosophique, afin de briser les fils de discorde qui enlacent les libres-penseurs et en même temps les tient divisés. Chacun se croit dans le vrai et expulse son frère de son giron. Nous serons donc très-étonnés, un jour, en comprenant que nos pensées progressives sont moins opposées les unes aux autres que nous ne l'avions pensé, et que chacune d'elles, quelle qu'elle soit, apporte sa pierre à l'édifice social.

Le Spiritisme apporte des paroles d'encouragement et d'espérance à tous les hommes de progrès. L'avenir appartient à l'homme, et la perfectibilité est pour lui un but certain, ainsi que le bonheur qui en dépend.

La Charité de Franklin.

Le 22 avril 1788, le grand Franklin, en envoyant à une personne qu'il savait être dans le besoin, dix louis : « Je ne prétends pas vous donner cette somme, lui écrivait-il, je ne fais que vous la prêter, et vous me la paierez en prêtant cette même somme à un autre de nos frères dans la même position que vous, en lui enjoignant toutefois d'acquitter sa dette par une semblable opération, et ainsi de suite. C'est ainsi que je pense faire beaucoup de bien avec peu d'argent. »

Combien il serait à désirer que tous les spirites le fussent autant que Franklin, au XVIIIe siècle, l'était, en pensée, en paroles et aussi en actions.

On lit dans le *Temps* du 2 juin 1868 :

« Le marquis d'Ouches, qui mourait l'an dernier à l'âge de 86 ans, était un vieillard doué d'une vaste érudition et d'une rare originalité d'esprit ; il avait une grande fortune et les habitudes les plus modestes, il était le centre d'un groupe excentrique et mystérieux de savants qui avaient voué leur vie à l'étude des sciences occultes.

« Au Moyen-Age, ils eussent été tous inévitablement brûlés comme sorciers ; à notre époque, ils ont pu, en toute liberté, évoquer les Esprits et se livrer à leurs études du surnaturel.

« Le marquis d'Ouches avait conçu la pensée d'acheter un immeuble à Paris et d'y installer une bibliothèque spéciale, dans laquelle il aurait réuni tout ce qui avait été écrit depuis le commencement du monde et dans toutes les parties du monde, sur la sorcellerie, la magie, la nécromancie, le magnétisme et le spiritisme.

« Plus tard, il comprit que les réunions des Spirites, leurs expériences, les travaux absorbants de ces amateurs de mystère exigeaient du calme, du silence, une quiétude parfaite, et alors il acquit aux Batignolles, rue Saulneuve, un immeuble qu'il transforma, et où il installa sa collection de livres et de manuscrits, en donnant

à cette installation le caractère d'un établissement permanent.

« Par son testament, le marquis d'Ouches légua sa collection à M. le baron de Guldenstubbe, son ami, son confident et son adepte, etc., etc. »

En reproduisant cet article, nous sommes heureux de constater une amélioration très-sensible dans la manière de voir de cette feuille, jadis la plus antispirite de toutes les feuilles parisiennes. Jusqu'à ce jour ce journal nous avait traités de fous, d'hallucinés; aujourd'hui, pour la première fois, il affirme que parmi nos adeptes nous comptons des savants dont le but est d'étudier les sciences occultes.

Nous la remercions de ce petit rapprochement. C'est un progrès qui, en toute occasion, rapproche les hommes déjà frères et les fait travailler au même but sans que ce soit par les mêmes moyens. Ainsi, nous remercions donc encore le journal le *Temps* de nous avoir donné l'idée de fonder une bibliothèque spirite où chacun pourra puiser dans la pensée des auteurs anciens et modernes, et comprendre que, non-seulement le Spiritisme ne s'impose pas, mais encore qu'il n'a de règle de conduite que celle du bon sens et de la raison; que nul Spirite n'est soumis à son frère; qu'ils doivent se faire tous à tous, dans le but de s'instruire et de s'aider, sans s'imposer jamais les uns aux autres. Que les révélations spirites corroborent la science et apportent l'affranchissement des consciences timorées par des lois abstraites insignifiantes, en apprenant aux hommes à se connaître et à se commander eux-mêmes.

Nous faisons appel à tous les Spirites sincères et dévoués, afin qu'ils nous donnent leur avis pour entreprendre l'établissement de cette bibliothèque, que nous désirons fonder par voie de souscription, et rendre gratuite, si c'est possible.

Si l'article du journal le *Temps* a dépassé toutes nos espérances en admettant que dans nos rangs spirites il puisse se trouver des hommes intelligents, nous sommes à même de constater ce progrès chez beaucoup d'individus auxquels nous pouvons dire : Messieurs, si vous vous étiez donné la peine d'examiner avant de condamner, vous auriez pu vous rendre compte que parmi des millions d'adeptes que le Spiritisme compte en France, doivent se ranger des sommités sociales aussi bien que les membres placés à tous étages de cette grande échelle par laquelle nous gravitons tous.

CORRESPONDANCE

Lyon, le 25 mai 1868.

Monsieur le Rédacteur du SPIRITISME A LYON,

Je vous remercie de la réponse que vous avez bien voulu me faire. Pour profiter de vos conseils, je vais me mettre à l'œuvre et rechercher dans vos livres et dans l'expérience les preuves des doctrines que vous défendez.

Je n'abuserai donc pas plus longuement de votre obligeance, sauf à y recourir de nouveau plus tard. Un mot seulement encore. Vous me demandez, monsieur, si je crois que « le sentiment de la convenance et de la dignité soit suffisant pour régler la conduite de tous les hommes ».

Oui, je le crois suffisant pour tous sans exception ; je crois que le sentiment de la réciprocité des droits et les devoirs de chacun, de la justice, peut à lui seul régler nos actions, quelles que soient d'ailleurs nos idées sur Dieu, la vie future, et sur tout ce que je trouve jusqu'à présent invérifiable. La liberté et la responsabilité de la personne humaine est un fait incontestable et invariable; il est plus consolant de s'appuyer là-dessus uniquement que sur des hypothèses très-douteuses.

Cela n'ôte pas l'intérêt aux questions d'origine et de fin, vers lesquelles l'homme se sent attiré par l'amour de l'inconnu, par l'intérêt qu'il a pour lui-même et pour ses proches; ce sont ces problèmes que je vais étudier sur vos indications.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération et de mon dévoûment.

DUSDADUM.

P. S. — Il s'est glissé une faute dans l'impression de ma lettre; j'ai dû écrire : « que l'avenir puisera la *sienne* » et non : « puisera la *science*. »

L'abondance des matières nous force à renvoyer au prochain numéro la réponse que nous nous proposons de faire à notre honorable correspondant.

FAITS DIVERS.

—

MARCEL, OU L'ENFANT DU N° 4.

Dans un hospice de province était un enfant de huit à dix ans environ, dans un état difficile à décrire; il n'y était désigné que sous le n° 4. Entièrement contrefait, soit par difformité naturelle, soit par suite de la maladie, ses jambes contournées touchaient à son cou; sa maigreur était telle que la peau se déchirait sous la saillie des os; son corps n'était qu'une plaie et ses souffrances atroces. Il appartenait à une pauvre famille israélite, et cette triste position durait depuis quatre ans. Son intelligence était remarquable pour son âge; sa douceur, sa patience et sa résignation étaient édifiantes. Le médecin dans le service duquel il se trouvait, touché de compassion pour ce pauvre être en quelque sorte délaissé, car il ne paraissait pas que ses parents vinssent le voir souvent, y prit intérêt et se plaisait à causer avec lui, charmé de sa raison précoce. Non-seulement il le traitait avec bonté, mais quand ses occupations le lui permettaient, il venait lui faire la lecture et s'étonnait de la rectitude de son jugement sur des choses qui paraissaient au-dessus de son âge.

Un jour, l'enfant lui dit : — Docteur, ayez la bonté de me donner encore des pilules comme les dernières que vous m'avez ordonnées.—Et pourquoi cela, mon enfant? dit le médecin; je t'en ai donné suffisamment, et je craindrais qu'une plus grande quantité ne te fît du mal. — C'est que, voyez-vous, reprit l'enfant, je souffre tellement que j'ai beau me contraindre pour ne pas crier, et prier Dieu de me donner la force de ne pas me plaindre, afin de ne pas déranger les autres malades qui sont à côté de moi, j'ai souvent bien de la peine à m'en empêcher; ces pilules m'endorment, et pendant ce temps au moins je ne trouble personne.

Ces paroles suffisent pour montrer l'élévation d'âme que renfermait ce corps difforme. Où cet enfant avait-il puisé de pareils sentiments? Ce ne pouvait être dans le milieu où il avait été élevé; et, d'ailleurs, à l'âge où il commença à souffrir, il ne pouvait encore comprendre aucun raisonnement; ils étaient donc innés en lui. Mais alors, avec de si nobles instincts, pourquoi Dieu le condamnait-il à une vie si misérable et si douloureuse, en admettant qu'il eût créé cette âme en même temps que ce corps, instrament de si cruelles souffrances? Ou il faut dénier la bonté de Dieu, ou il faut admettre une cause antérieure, c'est-à-dire la préexistence de l'âme et la pluralité des existences. Cet enfant est mort, et ses dernières pensées furent pour Dieu et pour le médecin charitable qui avait eu pitié de lui.

A quelque temps de là il fut évoqué dans la Société de Paris, où il donna la communication suivante (1863):

« Vous m'avez appelé! je suis venu faire que ma voix s'entende au-delà de cette enceinte pour frapper à tous les cœurs. Que l'écho qu'elle fera vibrer s'entende jusque dans leur solitude ; elle leur rappellera que l'agonie de la terre prépare les joies du ciel, et que la souffrance n'est que l'écorce amère d'un fruit délectable qui donne le courage et la résignation. Elle leur dira que sur le grabat où gît la misère sont des envoyés de Dieu, dont la mission est d'apprendre à l'humanité qu'il n'est point de douleur qu'on ne puisse endurer avec l'aide du Tout-Puissant et des bons Esprits. Elle leur dira encore d'écouter les plaintes se mêlant aux prières et d'en comprendre l'harmonie pieuse, si différente des accents coupables de la plainte se mêlant aux blasphèmes.

« Un de vos bons Esprits, grand apôtre du Spiritisme, a bien voulu me laisser cette place ce soir (1) ; aussi dois-je vous dire à mon tour quelques mots du progrès de votre doctrine. Elle doit aider dans leur mission ceux qui s'incarnent parmi vous pour apprendre à souffrir. Le Spiritisme sera le poteau indicateur ; ils auront l'exemple et la voix; c'est alors que les plaintes seront changées en cris d'allégresse et en pleurs de joie.

« D. Il paraît, d'après ce que vous venez de nous dire, que vos souffrances n'étaient point l'expiation de fautes antérieures ?

« R. Elles n'étaient point une expiation directe, mais soyez assurés que toute douleur a sa cause juste. Celui que vous avez connu si misérable a été beau, grand, riche et adulé; j'avais des flatteurs et des courtisans: j'en ai été vain et orgueilleux. Jadis, je fus bien coupable; j'ai renié Dieu et j'ai fait le mal à mon prochain ; mais je l'ai cruellement expié, d'abord dans le monde des Esprits et ensuite sur la terre. Ce que j'ai enduré pendant quelques années seulement dans cette dernière et très-courte existence, je l'ai souffert pendant une vie tout entière jusqu'à l'extrême vieillesse. Par mon repentir, je suis rentré en grâce devant le Seigneur, qui a daigné me confier plusieurs missions dont la dernière vous est connue ; je l'ai sollicitée pour achever mon épuration.

« Adieu, mes amis, je reviendrai quelquefois parmi vous. *Ma mission est de consoler et non d'instuire ; mais il en est tant ici dont les blessures sont cachées, qu'ils seront contents de ma venue.* MARCEL. »

(Ciel et Enfer.)

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES.

LES PENSÉES DU ZOUAVE JACOB, *précédées de sa prière et de la manière de guérir ceux qui souffrent.*

(Suite).

« Mon Dieu, faites-moi la grâce de permettre aux bons « et bienveillants Esprits de venir m'assister d'inten- « tion et de fait, dans l'œuvre de charité que je désire « accomplir en soulageant les malheureux qui souffrent: « c'est en votre nom et en votre louange, mon Dieu, « que ces bienfaits se répandent sur nous ! »

« Croyez, ayez la foi ! et quand vous voudrez soulager un malade après votre prière, mettez votre main sur son cœur, et demandez chaleureusement à Dieu le secours dont vous avez besoin, et, j'en ai la conviction, l'effluve divine s'infiltrera en vous pour soulager ou guérir votre frère qui souffre. Moi, ma première guérison consciente a été de faire sortir de son lit de douleur un cholérique en opérant de cette manière ; pourquoi voudriez-vous que je sois plus privilégié que vous par Dieu, qui est sagesse et justice ?

« Par vos lettres, vous me demandez de correspondre avec vous et de vous aider de mes conseils. Je vais vous faire part de ceux que les bons Esprits m'ont inspiré et répondre à votre appel, plein de bonne volonté d'être utile à votre bonheur. Le mien serait, si je pouvais coopérer au triomphe du degré de perfection où je désire vous voir parvenir. »

Suit *une série de* 217 *lettres* qui constituent le corps

(1) Saint Augustin, par le médium auquel il se communique d'habitude à la Société.

du volume. M. Allan Kardec en donne l'appréciation suivante (*Revue* de mars 1868) :

« Ce sont des communications obtenues par M. Jacob comme médium écrivain dans différents groupes ou réunions spirites. Ce sont d'excellents conseils de morale en style plus ou moins correct ; des encouragements à la pratique de la charité, de la fraternité, de l'humilité, de la douceur, de la bienveillance, du dévoûment pour la doctrine spirite, du désintéressement moral et matériel, des exhortations à la réforme de soi-même. Le moraliste le plus sévère n'y trouvera rien à redire, et il serait à désirer que tous les médiums, guérisseurs et autres, et tous les spirites en général, missent en pratique ces sages avis. On ne peut que féliciter M. Jacob des sentiments qu'il exprime, et, en lisant ce livre, il ne viendra à la pensée de personne que c'est l'œuvre d'un charlatan ; c'est donc un démenti donné aux accusations que la malveillance intéressée s'est plu à jeter contre lui ; à ceux qui, par dérision, l'ont présenté comme un thaumaturge ou faiseur de miracles. »

Nous sommes heureux de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit suivant qui pour nous est une preuve de la première guérison de notre frère le zouave Jacob. Celui qui fut guéri du choléra par le fait de la médiumnité du zouave est un de nos amis, enfant de Lyon et adepte du spiritisme, dont il fit l'étude parmi nous, ainsi que Jacob (cours Lafayette).

Voici donc la lettre que nous écrivait, au sujet de sa guérison, M. Guillot :

Paris, le 28 décembre 1865.

CHERS FRÈRES SPIRITES,

Que de plumes griffonnent en ce moment et que de mensonges ces pauvres innocentes tracent sans le savoir.

Voici encore une étape de terminée ; elle a été difficile, mais je remercie Dieu de m'en avoir donné le courage.

J'ai cru un instant ne pas arriver au but où l'autre commence ; dans le chemin où je me trouvais, j'ai rencontré un vilain compagnon que nous nommons choléra ; je ne l'avais pas reconnu tout d'abord, mais il s'est fait connaître, et, comme vous me disiez quelques jours avant, il ne plaisante pas. Je pense que ce n'était qu'une épreuve pour savoir si j'aurais peur, mais il a vu que non ; cependant il allait être le plus fort sans l'arrivée de notre ami Jacob, que Dieu a doté d'une belle faveur, car il est médium guérisseur, par la seule imposition des mains sur la personne malade. Il est arrivé au moment de mes plus fortes crises et, presqu'à l'exemple du Christ, il m'a fait lever de mon lit et mes crampes furent enlevées comme par enchantement. Cependant, le choléra ne se donnait pas pour battu et, en l'absence de Jacob, il revint ; mais notre ami fut vainqueur et les bons esprits qui l'assistent ont terrassé ce géant du désespoir. La secousse avait été terrible et mes forces physiques m'avaient abandonné. Mais Dieu et les bons Esprits protégent ceux qui ont la foi et mon rétablissement est aujourd'hui complet.

Il y avait une chose qui m'inquiétait sérieusement, c'était de quitter la terre sans pouvoir prévenir personne, et je me disais : C'est malheureux, personne ne pourra m'évoquer. Je resterai dans le coin que Dieu m'assignera et jamais je ne ferai mouvoir de plume qu'un sentiment d'amitié aura porté vers moi. Pourtant il me semble que malgré tout je me serais fait connaître, et qu'un jour, tombant comme une bombe sur le papier d'un médium, j'aurais fait tracer ma manière de voir.

On dirait que Dieu nous éprouve dans tous les sens, car non-seulement nous avons nos souffrances, mais d'autres souffrances viennent à nous et nous demandent consolation. Telle a été ma convalescence. J'ai, dans ma faiblesse maladive supporté la perte de M. Frachard, victime lui-même du choléra. Mais quand Dieu frappe, il n'y a qu'à se résigner. Sa veuve a été sauvée, c'est un miracle dont Dieu a donné la faveur à Jacob. Elle n'a pris aucun remède, que de l'eau et du vin magnétisé ; je n'ai jamais vu de si belle manifestation. Un jour elle voulait boire quelque chose qui sentît l'oranger ; immédiatement les bons Esprits, priés par Jacob, ont parfumé cette eau et ce vin à l'orange, de telle sorte que toute la chambre embaumait, et tout le monde a pu sentir l'odeur. Un mouchoir a été de même parfumé, mais ce parfum était si suave qu'il nous semblait n'être plus sur terre.

N'est-ce pas que si quelque incrédule lisait ma lettre, il dirait que je suis fou. Que non, car vous savez que je ne m'enthousiasme pas et que j'aime surtout la sincérité dans notre foi.

Nous nous plaignons parfois de notre sort. Que nous sommes égoïstes ! Dieu nous donne des richesses de satisfaction que tous les millions de la terre ne pourraient pas acheter.

Et lorsque nos yeux quittent un instant la terre, ils sont éblouis de tant de beauté, ils se voilent et notre âme franchit l'espace et va se retremper dans le fluide généreux de la création. Là, tout est bonté, amour et charité. Que notre cœur soit à la terre ce que notre âme est au ciel, et peut-être serons-nous dignes d'une petite récompense.

Je souhaite à tous les frères courage et résignation pour le commencement de la nouvelle étape, et ditesleur que j'ai chanté et communié avec vous tous le jour de Noël.

Vos frères dévoués, qui souhaitent à tous bonheur et santé.

FR. GUILLOT.
Rue Saint-Bon, 8.

Nous n'avons pu résister au désir de communiquer aux spirites de Lyon cet aveu sincère d'une foi encore si mal accueillie.

Nulle autre part que dans notre ville, il ne doit y avoir d'hésitation à avouer sa foi, sans crainte de l'arme du ridicule, du qu'en dira-t on, et autre considération d'intérêt privé. Il est vrai que nulle part aussi l'on a déversé tant de calomnie et de fiel contre les adeptes de notre croyance ; puisse la lettre de Jacob leur donner la force de porter haut leur drapeau et de rentrer dans l'arène spirite, non en vaincus, mais en vainqueurs des préjugés.

Lettre première dans l'ouvrage de Jacob.

Mes chers amis,

Je vais vous entretenir sur ce que vous avez à faire pour propager le Spiritisme. Je vous engage à être un peu plus communicatifs, et à parler librement de ce que vous ressentez en vos cœurs ; ne cachez jamais que le Spiritisme a changé votre manière d'agir et que l'impulsion qu'a votre âme à se rapprocher des lois de la justice, vient de l'influence spirite.

Si parfois vous rencontrez des contradicteurs, ils ne pourront être que contre les moyens de reproduction de la science, ils respecteront toujours la sagesse de vos sentiments et comprendront que vous avez le calme et le bonheur qui font aimer l'existence malgré ses charges, et ils seront poussés malgré eux à ressentir les influences qui enlacent le cœur avec une si vivifiante chaleur. Alors tendez vos bras à ces malheureux, ouvrez-leur votre porte ; s'il y en a quelques-uns qui désertent, croyez qu'ils emporteront toujours le germe de cet amour divin qui doit tous nous unir dans la grande voie spirite.

Allons, mes amis ! courage, suivons toujours la progression qui rend dévoué et charitable.

(*La suite au prochain numéro.*)

POÉSIE

Esprits, souffle de Dieu ! planez autour de nous ;
Que l'inspiration vienne toujours de vous !
. . . .
Ainsi que le plongeur au sein des mers profondes,
S'en va, faible jouet des intrépides ondes,
Chercher la perle blanche et les coraux pourprés,
S'enfonçant plein d'espoir sous les flots azurés,
Où seul en tâtonnant il va fouillant cette ombre,
Ces fonds mystérieux que des débris sans nombre
Jonchent de leurs monceaux, disant : muettes voix,
Les vies du passé. Si le plongeur, parfois,
Trouve dans ces bas-fonds une perle nacrée,
Tout joyeux il revient de sa barque amarrée
Reprendre l'aviron. . . . .
. . . . Comme lui, le penseur,
S'enfonce sous les flots d'un océan grondeur,
Il cherche, comme lui, dans la philosophie,
La perle, doux flambeau, qui peut guider la vie.
Justice, vérité ! perles au beau reflet !
Montrez-vous à ses yeux afin qu'un paraclet
De son souffle divin anime sa pensée,
Afin que parmi nous, sa voix moins oppressée,
Puisse bercer nos cœurs fatigués par le bruit
De l'étrange chaos de notre sombre nuit.
. . . .
Esprits, souffle de Dieu ! planez autour de nous,
Que l'inspiration vienne toujours de vous,
Que comme une étincelle activement perçue
Votre douce leçon parmi nous soit reçue.
Parlez, parlez toujours, puissantes voix d'en-haut,
Instruisez, enseignez. Vous, fille du Très-Haut
Et mère du génie ! Inspiration sainte,
Que votre accent sublime à nos oreilles tinte,
Afin que par vos soins percevant l'inconnu
Notre esprit enchaîné soit à l'espoir rendu :
Afin que saluant des aurores nouvelles,
Notre âme puisse aller vers des plages plus belles,
Où l'immuable loi qui régit l'univers
L'amour, le seul amour, sous des aspects divers
Guide l'humanité dans sa marche ascendante,
Vers ce bonheur rêvé qui de loin nous enchante.

Le Gérant, FINET.

Association typographique lyonnaise. — Regard, rue Tapin, 31.